

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 13/10/2020

Département de
la Vienne

Arrondissement de
MONTMORILLON

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoir
56	35	43	8

SOUS-PRÉFECTURE
28 OCT. 2020
MONTMORILLON

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil vingt, le vingt et un octobre à dix-huit heures et quarante minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle des fêtes de Romagne.

Étaient présents : MARTIN-CHARDONNIER Estelle – GREGOIRE Philippe – TEXIER Stéphane – PIQUARD Michael – TILLET François – SOUCHE Guy – CHARGELEGUE Jérôme – OLIVET Jacky – VERGNAUD Sophie – GRIMAUD Jean-Paul – JESBERGER Gilles – SARDET Gérard – THOREAU Alain – DILLOT Jean-François – GORRY Jean-Michel – MAURY Jean-Pierre – DUPERRIER Marie-Christine – LE GUERN Romain – GEORGEL Sophie – MARTIN Alexis – BELLIN Philippe – BIBAUD André – BOCK François – BEAU Jacky – LATU Roland – THEVENET Roland – PICHON Gilles – CACLIN Philippe – BARBOTIN Bernard – CHAPLAIN Christian – CINQUABRE Jean-Christophe – BOUCHET Roland – GARGOUIL Francis – GIRARD Sandra – POIRIER Fredy

Étaient excusés : DRECQ Nelly – CARRETIER Michel – TOURENNE Cyrille – FRICONNET Jean-Luc – GIRARDEAU Jules (pouvoir à GEORGEL Sophie) – PIN Olivier (pouvoir à BIBAUD André) – LAFRECHOUX Joël (pouvoir à BEAU Jacky) – CHASSIN Julien (pouvoir à PICHON Gilles) – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline – GAYET Olivier – BEAUJANEAU Gilbert (pouvoir à CHAPLAIN Christian) – JARASSIER Michel – JEAN Gisèle (pouvoir à BELLIN Philippe) – BOIRON William – BLAUD Joël (pouvoir à POIRIER Fredy) – CHOISY Jean-Michel – LEONET Frédéric (pouvoir à PIQUARD Michael)

Étaient absents : CHASSAGNE Dominique – DUVILIER Didier – QUINTARD Jacky – LAMY Pascal

A été élu secrétaire de séance M. MARTIN Alexis

Administratifs : BOUCHE David – BRANGEON Anne – LAURIN Pauline – MIRLYAZ Manuel

Délibération n°186_21102020

Décision modificative n°1

Le Président propose cette décision modificative en accord avec la Trésorerie de Vivonne pour payer les intérêts de l'emprunt souscrit par le Syndicat de la Dive et à la charge du Syndicat des Vallées du Clain sud suite au transfert de l'ancien syndicat au 1er janvier 2020.

Fonctionnement dépenses:

Chapitre 022: dépenses imprévues : - 484.69 €

Chapitre 66 : charges financières

Compte 6611 : Intérêts des emprunts et dettes : + 484.69 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical vote à l'unanimité :

- la décision modificative n°1 et donne pouvoir au Président pour l'exécuter

Pour copie conforme,
Acte rendu exécutoire par
Le Président,
Philippe Bellin
A Valence en Poitou, le 23/10/2020

